



Président : Jean-François Durand

Comité Consultatif Quartier La Chesnaie, Pouillé, Grandes Maisons.

Compte rendu du lundi 24 juin 2024 à 18h30 Maison des Associations

Présent(e)s : Arnaud Berlern, Eulalie Cimier, Jean-François Durand, Jean-Louis Gautier, Michel Nedelec, Sylvain Richard, Christian Roissé, Jacques Roussel, Pierre Sénéque, José Végara.

Vincent Guibert et Jacqueline Réthoré : référent(e)s mairie.

Excusé(e)s : Thomas Mardon, Manuel Maupoint, André Robert retenus par leurs obligations professionnelles.

Questions au référent

- Sans objet. Pour rappel la journée citoyenne est programmée le 5 octobre.

Le mot du président

- *Merci à vous d'être pour cette dernière réunion de notre CCQ, vous avez été des fidèles parmi les fidèles. Je constate avec plaisir que ceux qui sont là en comptant André, Thomas et Manuel, ont toujours répondu présent. Cette mandature arrive au terme de ces trois ans comme le prévoit la chartre des comités de quartier (N/réf: DSVAE/FD/CG Maj le 15/09/21). Dès septembre un appel à candidatures sera réalisé par les services de la mairie pour un lancement des nouveaux CCQ le 17 octobre 2024. Je ne briguerai pas un nouveau mandat de président. Si j'ajoute 3 ans à mes 76 de ce jour il me sera difficile d'avoir toujours la capacité de tenir ce rôle, place aux plus jeunes, mais je reste membre de ce CCQ.*

- **Le bilan**

A l'entame de ces trois ans nous étions une vingtaine de participants, si quelques-uns ont lâché par obligations professionnelles ou pour un engagement dans d'autres associations certains ont cru qu'un CCQ était le bureau des doléances... et n'ont donc pas adhéré.

Notre leitmotiv était axé sur deux points :

- Une convivialité entre habitants,
- Un projet de cheminement pour profiter des nombreuses venelles de la Chesnaie entre Athlétis – Centre Commercial – stade de la Chesnaie – Intermarché/liaisons de la Guillebotte, et permettre ainsi une amélioration des liaisons douces et piétonnes.

Concernant le projet du cheminement nous avons pris l'option de l'intégrer dans le cadre du budget participatif (flâneries dans la Chesnaie). Hélas guère de vote en notre faveur donc projet non retenu. Dans la convention du budget participatif on doit voter pour trois projets, notre souhait serait de rendre un vote obligatoire par quartier.

Sur proposition de Monsieur le Maire nous avons rebondi sur les îlots de fraîcheur pour la Chesnaie. Robert Desoeuvre nous a présenté un dossier technique et complexe sur ce sujet. Lors de la réunion du CCQ du 27/02/2024 suite à des débats constructifs et enrichissants nous avons retenu une ligne de conduite (pour mémoire en fin de compte rendu, la synthèse élaborée par le CCQ/ Christian Roissé). Nous

attendions une saisine de la Mairie, celle-ci croyait que notre réflexion était actée, bref suite à une incompréhension de part et d'autre ce projet est en attente pour la prochaine mandature. Nous avons émis quelques fiches navettes à l'attention des services techniques. Si quelques retours n'étaient pas conformes à nos souhaits ou évasifs, nous aimerions qu'un meilleur suivi soit mis en place.

- La convivialité une grande réussite.

Le CCQ peut s'enorgueillir d'un bilan positif sur le plan convivialité entre habitants avec la réalisation d'un apéro concert place Gendron, vu le succès l'ensemble du CCQ renouvelle cette manifestation.

- **L'apéro concert**

La version 2024 de l'apéro concert gratuit sera proposé aux ponts-de-céais le vendredi 13 septembre vers 18h30 Centre commercial place Gendron.

Ce moment convivial se fera conjointement avec l'association des commerçants de la Chesnaie présidée par Gwenola Frakso. A l'animation de ballon-sculpture et séances de maquillage enfants dans la galerie marchande succédera l'apéro concert animé par l'association « Pieds Anjoués » qui présentera deux groupes folk « Bal et soufflets et Noctembulles ». Pieds Anjoués, association Ponts-de-Céaise nous a été présentée par Patrick Rattoray. Le coût de 800 € TTC est pris en charge sur les budgets des CCQ et culturel. La sonorisation est incluse, la durée couvre une période de 18h30/19h00 à 22h00 environ. Comme l'an passé Sylvie du bar PMU assurera le côté rafraichissements. A ce jour nous sommes à la recherche d'un foodtruck pour la partie restauration. La ville nous apportera son aide avec l'apport de tables et chaises ainsi que l'accès aux bornes électriques. Le panier garni offert par une tombola gratuite est aussi maintenu. Les billets du CCQ seront distribués par les commerçants de La Chesnaie.

Questions diverses

- Sans objet.

Fin de la réunion à 19h15.

Le président du CCQ Chesnaie, Pouillé, Grandes Maisons.

Jean-François DURAND

Dans le cadre du projet des îlots de fraîcheur de La Chesnaie, il nous faudrait des outils, même rudimentaires, comme base de travail pour comprendre les phénomènes et les questions de confort thermique sur les espaces extérieurs.

Lors de nos échanges en comité, il s'est posé plusieurs problématiques sur ce sujet :

- *Un premier niveau d'analyse est de regarder la forme urbaine du projet « espaces libres susceptibles d'être équipés*
- *Recensement des espaces verts mais aussi de la végétation diffuse des espaces non bâtis de La Chesnaie « arbres, pelouses, végétation interstitielle en pied d'immeubles, etc...*
- *Quels sont les espaces les plus ensoleillés, espace du centre commercial place Gendron, etc...*

Les îlots de fraîcheur devraient être des lieux d'accueil, de halte et/ou de repos accessibles au grand public et repérés comme source de rafraichissement.

La Chesnaie se prête, compte tenu du paysage du quartier, à la création d'un parcours d'espaces d'îlots de fraîcheur.

Or il apparaît qu'à la Chesnaie, dans les espaces existants ou il serait susceptible d'installer des îlots de fraîcheur, ces installations pourraient être mal perçues par les riverains, beaucoup d'incivilité. « Avant de faire, il faudra échanger et communiquer avec les habitants ».

La végétation spontanée, qui participe au rafraichissement des espaces urbains, est encore trop souvent perçue comme nuisible et inesthétique par la majorité des habitants. La politique d'entretien de la ville et de gestion des copropriétés doivent évoluer pour prendre en compte ce potentiel « communication auprès des citoyens ».

